

Fiche projet - Accompagner un foyer d'enfants et de jeune au Togo pour améliorer les conditions d'accès durable à l'eau et à son acheminement.



Informations générales

PROJET EN COURS

Date de début : décembre 2022

Zones d'intervention : [Afrique de l'Ouest](#)

Date de fin : avril 2024

Pays d'intervention : [Togo](#)

Localité : Ville de Kara au Togo

Budget : 18 278 € hors valorisations, 23 415 € avec valorisations

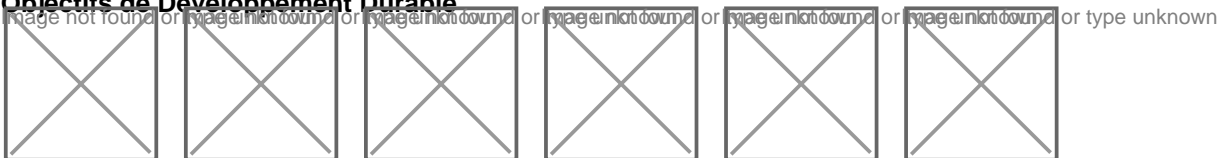
Financeurs régionaux : --

Financeurs nationaux : Agence des micro-projets

Autres financeurs : Fondation Agir sa Vie,

Secteurs d'intervention : [Action sociale](#), [Agriculture - Souveraineté alimentaire](#), [Eau - Assainissement](#), [Enseignement - Formation](#), [Santé](#)

Objectifs de Développement Durable



Porteur du projet

Les Enfants de Kara

Type de structure : Association locale, ASSOCIATIONS

Adresse : 2 allée du stade, Chez Mme Anne Heude, 50700 Valognes

Pays d'intervention : [Togo](#)

Représentant : M. Gérard Lepoittevin

Secteurs d'intervention : [Action sociale](#), [Agriculture - Souveraineté alimentaire](#), [Eau - Assainissement](#), [Enseignement - Formation](#), [Santé](#)

Notre projet est de faciliter l'accès à l'eau de façon durable aux enfants, jeunes et encadrants du foyer, ainsi qu'aux gens du quartier et aux nécessiteux de passage. Une étude géophysique de prospection a été faite selon la technique de sondages électriques verticaux qui a permis de détecter une zone de bons aquifères (cf rapport géophysique joint).

Concrètement il s'agit d'aller pomper de l'eau à une certaine profondeur à l'aide d'une pompe solaire. Cette eau va être stockée dans un poly-tank d'une capacité de 5 000 litres installé en haut d'une plate-forme de 6 mètres de hauteur.

L'eau va ensuite être distribuée à l'intérieur et à l'extérieur du foyer grâce à la mise en place de canalisations. Ainsi les gens du quartier auront la possibilité de venir prendre l'eau sous réserve de s'acquitter d'un droit d'accès.

Enfin, toutes les personnes internes ou externes au foyer vont être invitées à participer à une campagne de sensibilisation effectuée par une entreprise spécialisée dans la communication. Cette campagne doit aborder trois thèmes : les normes d'hygiène, les mesures anti-gaspillage et la contribution financière des utilisateurs extérieurs au foyer.

Contexte

Le foyer I, qui accueille les collégiens, les apprentis et les nécessiteux du quartier, dispose dans ses locaux de vie d'un puits que l'association Les Enfants de Kara avait connecté à une pompe électrique permettant d'amener l'eau à deux endroits : près des douches et à la cuisine. De plus, les gens du quartier pouvaient venir y puiser l'eau.

Actuellement le puits ne satisfait plus les besoins du foyer. Il a dû être interdit aux gens du quartier du fait de la faible quantité d'eau disponible et par voie de conséquence d'un risque de prolifération microbienne qui pourrait avoir des effets néfastes sur la santé de la population et notamment des jeunes enfants. Il a donc fallu revenir à l'ancienne méthode d'utilisation du puits, c'est à dire y jeter un seau retenu par une corde, racler le fond et remonter le seau. Cela a pour conséquence d'une part de gaspiller l'eau du fait du maniement du seau et d'autre part d'aggraver le risque de contamination microbienne dans et autour du puits.

La concomitance de deux événements, à savoir la panne de la pompe électrique et l'épuisement des ressources en eau du puits, ont fait prendre conscience aux responsables du foyer qu'il devenait urgent de trouver une solution. La seule qui semblait viable à leurs yeux était d'avoir un accès durable à l'eau.

Or, il se trouve que la structure du foyer en brousse possède deux châteaux d'eau qui donnent entière satisfaction. Ils ont été financés il y a deux ans par une association parisienne "Chêne de Membré". Fort de cette expérience notre partenaire local émet l'idée de mettre en place une infrastructure analogue qui permettrait au foyer I et à la population environnante d'avoir un accès durable à une eau de qualité. L'association Les Enfants de Kara a validé ce projet du fait de son caractère d'urgence et également du fait qu'il entrerait dans le champ de sa mission.

Il a donc été procédé, au sein des locaux de vie du foyer I, à une étude préalable hydrogéologique et géophysique qui a conclu à la présence de bons aquifères. D'un commun accord les deux parties ont alors décidé de postuler à l'appel à projet lancé par Agence Micro-Projets.

Publics concernés

En premier lieu il y a les bénéficiaires directs au nombre de 86, c'est à dire :

- 26 apprentis (7 maçons, 3 menuisiers, 3 plombiers, 2 ferrailleurs, 2 soudeurs, 7 couturières et 2 mécaniciens).
- 44 élèves (16 primaires et 28 collégiens), les élèves externes ne sont pas comptés car ils sont scolarisés au foyer II en brousse.
- 16 encadrants (1 technicien agricole, 1 sociologue, 1 éducateur spécialisé, 1 animateur, 1 chauffeur, un assistant social, 2 infirmiers, 1 secrétaire, 1 psychologue, 3 nourrices et 3 éleveurs).

Le foyer recueille des enfants et des jeunes en situation difficile. Ils vivent directement au sein du foyer qui se doit de les héberger et de les nourrir. De plus ils sont pris en charge par du personnel d'encadrement qui fait acte de présence tous les jours 24h/24 par roulement.

Ensuite il y a les bénéficiaires indirects dont le nombre peu être évalué à environs 2 500 personnes, à savoir :

- 350 ménages ayant en moyenne 5 enfants soit $(350 \times 2) + (5 \times 350) = 2\,450$ personnes.
- 50 bénéficiaires occasionnels tels que des stagiaires, des étudiants, des membres d'associations (togolaises ou étrangères) et des personnes en grande difficulté.

Partenaires locaux

Le Foyer Pierre du Pauvre est notre partenaire local. Il est géré sous la forme associative.

Ses missions ont été définies par les autorités togolaise le 8 janvier 1999. Elles consistent à accueillir toute personne en difficulté matérielle ou morale, partager avec les plus démunis, scolariser les mineurs en difficulté, orienter les jeunes vers une formation intégrale et enfin permettre une intégration sociale des personnes réhabilitées au foyer dans les structures économiques et culturelles du pays.

Le foyer est dirigé par Michel LEMOU, jeune directeur titulaire d'un Diplôme d'État de Cadre supérieur de Développement Social. Ses domaines de compétences touchent à la promotion des droits de l'enfant et à la protection de l'enfant.

Ses capacités à diriger le foyer lui ont permis de s'entourer d'un personnel dévoué. Son souci d'apprendre a permis au foyer de s'ouvrir sur l'extérieur et l'on ne compte plus tous les stagiaires envoyés au foyer par des établissements prestigieux comme l'Université de Kara, l'École Nationale de Formation Sociale, l'Institut Supérieur des Métiers de l'Agriculture, etc.

Objectifs du projet

L'objectif général du projet est de participer à la mise en place d'infrastructures permettant l'accès durable à une eau de qualité et ainsi amener du bien-être à une population défavorisée.

Il se caractérise par trois objectifs spécifiques :

- Forer le sous-sol pour capter l'eau qui y est présente et l'envoyer grâce à une pompe solaire vers un poly-tank d'une capacité de 5 000 litres installé sur un portique de 6 m de hauteur.
- Procéder à une extension des canalisations en plusieurs points pour satisfaire un accès individuel et collectif pouvant servir à divers usages.
- Sensibiliser les différents utilisateurs à un comportement hygiénique, anti-gaspi et informer la population extérieure au foyer sur les modalités de contribution financière d'accès à l'eau.

Activités

La mise en œuvre du projet a été décomposée en trois activités.

L'activité I consiste à préparer en amont toute la logistique pour pouvoir mettre en œuvre le forage et l'édification du château d'eau. Concrètement il s'agit de procéder au ramassage du sable et du gravier, à la fabrication des parpaings, à l'achat des matériaux (fers, ciment, tuyaux oranges, etc).

L'activité II consiste à préparer le terrain, effectuer le forage, immerger la pompe solaire, construire le portique et y installer le poly-tank, mettre en place les panneaux solaires et les raccorder à la pompe, enfin poser les canalisations pour

envoyer l'eau vers 3 arrivées d'eau :

- Une arrivée d'eau dans les locaux de vie des collégiens et collégiennes. Cette arrivée d'eau sera connectée à l'ancien réseau qui alimentait les douches et la cuisine.
- Une arrivée d'eau juste à l'extérieur de l'enceinte des locaux de vie. Elle sera destinée à la population extérieure au foyer.
- Une arrivée d'eau est prévue dans des locaux situés face aux locaux de vie où vivent les jeunes. Ces locaux sont destinés aux apprentis et aux hôtes de passage. La canalisation va traverser un chemin et un terrain vague large d'une vingtaine de mètres.

Le portique qui supportera le poly-tank sera installé à l'intérieur des locaux de vie du foyer I.

L'activité III consiste à réceptionner la fin des travaux et inviter toutes les personnes internes ou externes au foyer à participer à une campagne de sensibilisation effectuée par une entreprise spécialisée dans la communication. Cette campagne abordera trois thèmes, à savoir, les normes d'hygiène, les mesures anti-gaspillage et la contribution financière des utilisateurs extérieurs au foyer.

En effet, la population extérieure au foyer devra s'acquitter d'un droit d'accès à l'eau. Une permanence journalière sera assurée de 5h30 à 12h et de 14h30 à 21h, elle sera placée sous l'autorité de la personne de permanence.

Résultats

L'activité I doit obligatoirement se faire pendant la saison sèche car en période des pluies (juin à octobre) il est impossible de ramasser du sable, du gravier et de fabriquer des parpaings. Il est donc primordiale de respecter la planification qui est prévue avant juin 2023.

L'activité II est le cœur même du projet. C'est sa mise en œuvre qui va permettre un accès durable à l'eau. Elle rejoint les objectifs spécifiques 1 et 2 en ce sens qu'elle facilitera l'accès durable à l'eau pour un usage individuel au foyer mais aussi collectif pour la population environnante du foyer.

La finalité de l'activité III cible parfaitement les Objectifs de Développement Durable (ODD) n°3, n°7 et n°12. De plus le résultat final attendu épouse parfaitement notre objectif spécifique n°3 ainsi et surtout notre objectif général qui est la mise en place d'une infrastructure permettant un accès durable à une eau de qualité à une population défavorisée.

L'indicateur de suivi de la la mise en œuvre des différentes activités va consister à enregistrer toutes les actions menées pendant leur exécution. A

cet effet un imprimé type a été créé pour noter la date d'exécution, le libellé de l'action menée, le nombre et la nature du personnel concerné par l'exécution de ces tâches et enfin la signature du chef de travaux. S'il est constaté des problèmes ou des dysfonctionnements ils devront être annotés sur l'imprimé.